



Vandalisme sur un parking de magasin

Par **sebastien57**, le **27/09/2009** à **10:48**

Bonjour,

Travaillant dans un magasin je me gare sur un parking d'un autre magasin. Samedi soir je pars du travail et la, 2 pneus crevés, les 2 du même côté.

J'appelle l'assistance, et la gendarmerie pour constater les fait.

L'assistance me prend en charge la voiture (remorquage) jusqu'à un garage.

Mon véhicule à 2 taille de pneu différente entre l'avant et l'arrière donc je peux pas inverser les pneus. Les pneus sont neuf (1 mois grand max) J'ai cru comprendre que je pouvais faire jouer l'assurance civile du magasin sur lequel était garé ma voiture. Pourriez vous me dire sur quel article je peux me baser.

Ma franchise est de 500€ pour le vandalisme.

Ma question est : Ai je un recours ?

Merci d'avance